

Procès-verbal de la Assemblée bourgeoisiale du lundi, 15 juin 2015 Séance N° 1

de 21h15 à 21h30
à la salle bourgeoisiale

Président: M. Eric Kamerzin
Vice-Président : M. Jean-Michel Mayor

Présents: M. Hervé von Dach
M. Martial Kamerzin
Mme Marie-Claire Combe
M. Lionel Nanchen, Secrétaire-caissier communal

Excusé(s):

Absent(s):

Invité(s): **M. Denis Cordonier, Fiduciaire**

Preneur du PV: Mme Marie-Eve Revey

17 bourgeoises et bourgeois sont présents

0. Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale

Au nom de l'ensemble du Conseil, **le Président** a le plaisir d'ouvrir l'Assemblée bourgeoisiale pour les comptes 2014, en vous souhaitant la plus cordiale des bienvenues.

L'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée dans les délais légaux par affichage et par circulaire distribuée à tous les ménages avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Procès-verbal de la dernière Assemblée.**
- 2. Nomination des scrutateurs.**
- 3. Rapport du Président.**
- 4. Comptes 2014 de la Bourgeoisie.**
- 5. Rapport de la Fiduciaire de contrôle.**
- 6. Approbation des comptes 2014 de la Bourgeoisie. Décision.**
- 7. Divers.**

Le Président désigne M. Marie-Eve Revey pour la rédaction du procès-verbal de cette séance et passe au point 1 de l'ordre du jour.

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 15 décembre 2014 a été publié sur le site internet www.icogne.ch, il n'en est pas fait lecture. **Le Président** demande s'il y a des remarques ou des questions quant au contenu du procès-verbal ?

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est donc considéré comme approuvé.

2. Nomination des Scrutateurs

Le Président nomme M. Daniel Kamerzin comme scrutateur.

3. Rapport du Président

Le Président donne lecture de son rapport qui n'appelle pas de commentaires de la part de l'Assemblée bourgeoisiale.

4. Comptes 2014 de la Bourgeoisie

Le Président donne lecture des principaux chiffres des comptes 2014 de la Bourgeoisie et demande à l'Assemblée s'il y a des questions ou des remarques.

5. Rapport de la Fiduciaire de contrôle

M. Denis Cordonier informe l'Assemblée que le rapport a été publié dans le fascicule des comptes de l'exercice 2014 pour la Bourgeoisie. Le résultat annuel est une perte de Chf 24'151.— qui est due essentiellement aux amortissements comptables. Donc la situation de la Bourgeoisie permet de faire face à ses engagements.

6. Approbation des comptes 2014 de la Bourgeoisie – Décision

Le Président demande à l'Assemblée bourgeoisiale de se prononcer à main levée. L'Assemblée accepte les comptes 2014 de la Bourgeoisie par :

11 OUI

0 NON

0 ABSTENTION

7. Divers

La parole n'étant pas demandée **le Président** clôt l'Assemblée à 21h30 et demande à **M. Martial Kamerzin** de dire la Prière traditionnelle.

Icogne, le 20 juin 2015

Le Président

Le Secrétaire

La Secrétaire du procès-verbal

Eric Kamerzin

Lionel Nanchen

Marie-Eve Revey